

Le représentant de l'ONUSIDA a demandé aux participants de lui venir en aide, notamment de la façon suivante : en procédant à la collecte systématique d'informations sur les marginaux particulièrement exposés au VIH; en décrivant les tendances locales et régionales des violations des droits de l'homme liées au VIH/SIDA et en remédiant à ces violations; en intervenant, au besoin, auprès des gouvernements, par exemple en les aidant à s'attaquer au problème de la margina-

lisation, aux pratiques qui accentuent la vulnérabilité à l'infection et à celles qui ont des répercussions sur les personnes touchées par le VIH/SIDA; en faisant place dans les rapports des rapporteurs spéciaux aux violations des droits de l'homme liées au VIH/SIDA; et en établissant des contacts avec l'ONUSIDA, soit à son siège à Genève ou au niveau local dans les pays où les conseillers du programme ONUSIDA en poste peuvent fournir des renseignements utiles.